

Site classé

Date de protection : 27 juillet 1921 ~ Superficie : Ponctuel

Le chêne centenaire au lieu-dit « la grande poirière »

Bainville-aux-Saules

Ce chêne surplombe le village de Bainville-aux-Saules
le long d'une petite route agricole.



Il s'agit d'un arbre remarquable, solidement campé sur une colline qui domine Bainville-aux-Saules. Son âge est difficile à estimer. Il est probablement plusieurs fois centenaire. En 1913, il mesurait déjà 4m50 de circonférence, 15 mètres de hauteur totale et 2m50 de hauteur de fût. Il semble qu'il ait résisté aux intempéries : sa forme et son état de végétation ne laissent pas à désirer.



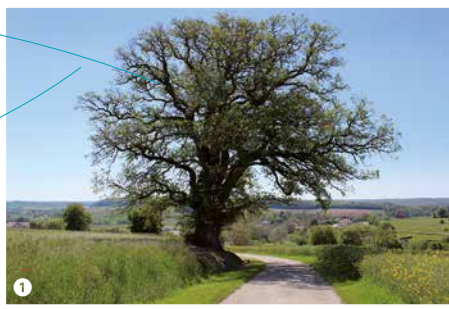
À l'ombre du grand chêne

Critères de classement

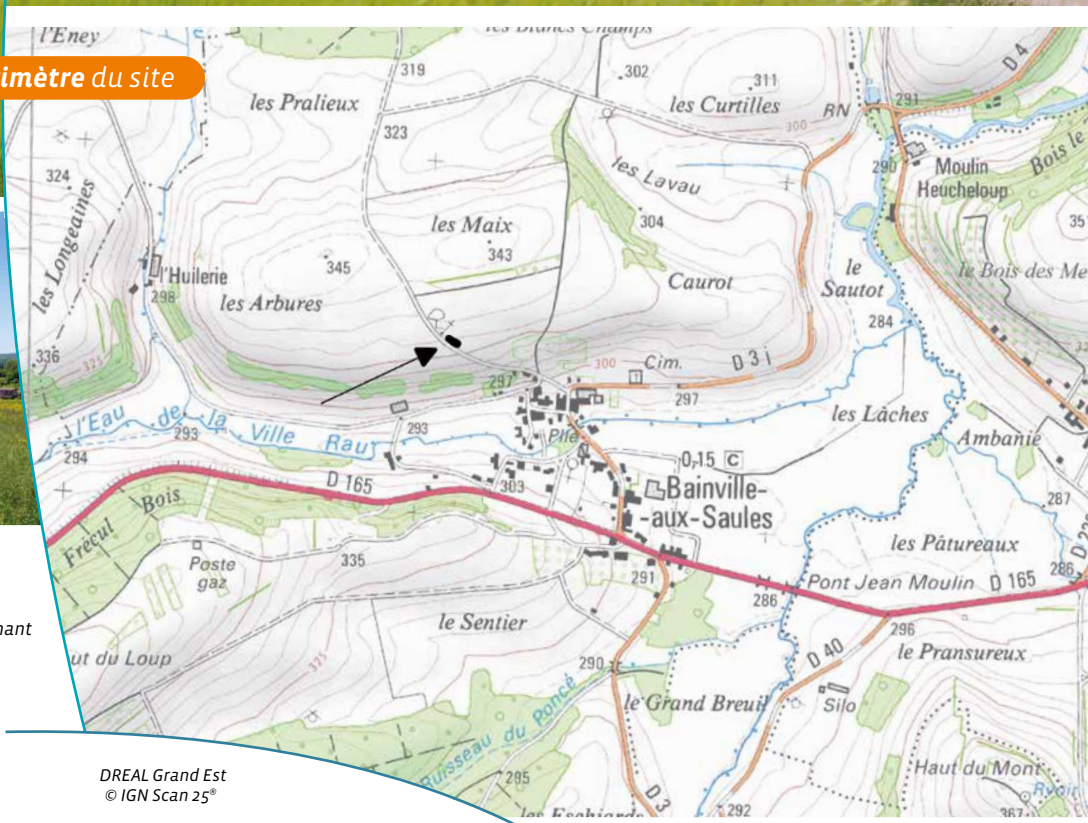
→ Artistique



Le chêne centenaire au lieu-dit « la grande poirière »



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°

200 m

Inventaires - Autres mesures de protection

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63